

Année universitaire 2024/2025

Gestion de patrimoine – 261 - 2ème année de Master

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce parcours forme des spécialistes de la gestion de patrimoine capables de conseiller leurs clients en termes d'arbitrage au sujet de leurs actifs et de leurs structures patrimoniales. A la fin de la formation, les étudiants sont à même de décrypter et simplifier pour leurs clients l'environnement juridique et fiscal, tout en les guidant dans l'univers des placements.

Les objectifs de la formation :

- Être capable de décrypter et de simplifier pour des clients l'environnement juridique, fiscal, économique et financier, tout en possédant les qualités humaines et commerciales nécessaires à ce métier
- Maîtriser les compétences transversales acquises par les étudiants rejoignent celles requises par l'approche patrimoniale globale : la détention du patrimoine, sa protection puis sa transmission

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

- Titulaire d'un diplôme BAC+3 ou équivalent d'une université ou d'un autre établissement de l'enseignement supérieur, ayant validé 240 crédits ECTS
- Issu d'une 1ère année de Master de Paris-Dauphine ou d'une autre université ; diplôme d'une école de commerce ou d'ingénieur, ou d'un « grand établissement » reconnu équivalent.
- Recrutement effectué à partir d'un large panel de formations, à la condition que le dossier académique soit très bon.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 1
 - Obligatoire
 - Marché de l'art
 - Analyse financière
 - Droit des sociétés - MOOC
 - Fiscalité du particulier
 - Fiscalité du patrimoine professionnel - MOOC
 - Fondamentaux des marchés immobiliers
 - Gestion de portefeuille
 - Ingénierie patrimoniale
 - Produits de taux
 - Transmission du patrimoine privé 1 et 2
- Semestre 2
 - Obligatoire
 - Ingénierie financière
 - Fiscalité internationale en Gestion de Patrimoine
 - Retraite et épargne salariale
 - Gestion de Patrimoine, interactions civiles et fiscales
 - Conseil patrimonial du chef d'entreprise

- Aspects professionnels et économie immobilière
- Droit international privé & successions internationales
- Cadres et outils de la gestion de patrimoine
- Transmission du patrimoine privé 2
- Rapport de stage (ou d'activité) et mémoire
- Conférences
- Initiation à Big Expert

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

Analyse financière

ECTS : 3

Aspects professionnels et économie immobilière

ECTS : 3

Cadres et outils de la gestion de patrimoine

ECTS : 3

Conférences

Conseil patrimonial du chef d'entreprise

ECTS : 3

Droit des sociétés - MOOC

ECTS : 3

Droit international privé & successions internationales

ECTS : 3

Fiscalité du particulier

ECTS : 3

Fiscalité du patrimoine professionnel - MOOC

ECTS : 3

Fiscalité internationale en Gestion de Patrimoine

ECTS : 3

Fondamentaux des marchés immobiliers

ECTS : 3

Gestion de Patrimoine, interactions civiles et fiscales

ECTS : 3

Gestion de portefeuille

ECTS : 3

Ingénierie financière

ECTS : 3

Ingénierie patrimoniale

ECTS : 3

Initiation à Big Expert

Marché de l'art

ECTS : 3

Produits de taux

ECTS : 3

Rapport de stage (ou d'activité) et mémoire

ECTS : 3

Retraite et épargne salariale

ECTS : 3

Transmission du patrimoine privé 1 et 2

ECTS : 3

Transmission du patrimoine privé 2

ECTS : 3
